



Dossier du BHI N° S1/5517/USA

LETTRE CIRCULAIRE
68/2015
14 septembre 2015

OCTROI DU STATUT D'OBSERVATEUR A « THE HYDROGRAPHIC SOCIETY OF AMERICA » (THSOA)

Références :

- A. LC de l'OHI 40/2015 du 10 juin – *Demande d'accréditation de « The Hydrographic Society of America » (THSOA) en vue d'obtenir le statut d'observateur en tant qu'organisation internationale non-gouvernementale*
- B. Résolution de l'OHI 5/1957 telle qu'amendée – *Relations de l'OHI avec les autres organisations*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Le Comité de direction souhaite remercier les 18 Etats membres suivants qui ont répondu à la lettre circulaire référencée ci-dessus : Bangladesh, Belgique, Canada, Chili, Colombie, Finlande, France, Indonésie, Italie, Nigéria, Oman, Portugal, Espagne, Suriname, Suède, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique et Uruguay. Toutes les réponses ont été favorables à l'octroi du statut d'observateur à « The Hydrographic Society of America » (THSOA) en tant qu'organisation internationale non-gouvernementale (OING).

2. Compte tenu des réponses positives reçues et en l'absence de toute objection, le Comité de direction inclura la THSOA dans la liste des observateurs accrédités auprès de l'OHI et informera le président de la THSOA du nouveau statut de cette dernière en tant qu'organisation observatrice auprès de l'OHI.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

Robert WARD
Président